

Domaine Santé

Filière Soins infirmiers

Intégration des savoirs scientifiques à la pratique 3

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.2003.F.24

Degré d'études :

☒ Bachelor☐ Master

Année académique : 2025-2026

Année d'études :

☐ 1^{ère}☒ 2^{ème}☐ 3^{ème}

Crédits ECTS : 3

Type :

☒ Module obligatoire☐ Module à option obligatoire☐ Module facultatif☒ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle :

☒ Module sur 1 semestre☐ Module sur 2 semestres☒ Semestre d'automne☐ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :

☒ Français☐ Allemand☐ Anglais

Répartition des heures selon la planification de cours

2. Pré-requis☐ Avoir validé le/les modules :☐ Avoir suivi le/les modules :☒ Pas de prérequis☐ Autres :**3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés**

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*.https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdfLoi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1^{er} février 2020).Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1^{er} février 2020).**Apprentissages critiques****Collaboration et coordination des soins intra et interprofessionnelles**

- Apprentissage d'une participation affirmée au sein de l'équipe
- Soutien du point de vue des patients-tes / clients-tes dans la prise de décision partagée.

Leadership, promotion de la qualité des soins et de la sécurité des patients

- Questionnement de sa pratique professionnelle en identifiant les enjeux cliniques pour le bénéficiaire de soins et les professionnels.
- Identification des besoins d'innovations et d'amélioration des soins.
- Apprentissage d'une argumentation de ses interventions et de ses projets de soins basé sur des articles scientifiques.

Développement professionnel

- Intégration des évolutions du contexte professionnel
- Contribution au développement de la discipline infirmière par une mise à jour des pratiques en interrogeant la littérature
- Mobilisation des savoirs et mise en œuvre des compétences dans des perspectives d'EBP.
- Apprentissage de la recherche et d'interprétation des données scientifiques.
- Identification de question pertinentes pour la pratique
- Diffusion de résultats de recherche

Compétences visées

Le pronom "elles" utilisé tout au long de ce document désigne les personnes ayant terminé leurs études dans une des filières bachelor.

Rôle de collaborateur-trice :

- **C3** : Elles participent à la prise de décision dans les équipes intra- et interprofessionnelles en soutenant le point de vue des patients/clients et en adéquation avec le cadre législatif et l'éthique professionnelle.
- **C4** : Elles mobilisent leurs compétences professionnelles au service de la mise en œuvre du projet de soins en collaboration avec les différents acteurs du système de santé et les patients/clients

Rôle de leader

- **D2** : Elles participent à l'évaluation systématique des prestations de soins et des normes de qualité des soins, sur la base des connaissances scientifiques actuelles, et elles identifient les besoins en termes d'innovations et d'améliorations.
- **D3** : Elles utilisent, de manière judicieuse, les technologies, les outils ainsi que les démarches qualité et évaluent, de manière critique, leurs avantages et risques concernant la sécurité des patients/clients, la qualité des soins et la protection des données.

Rôle d'apprenant et de formateur-trice

- **F2** : Elles identifient, dans la pratique des soins, les problématiques qui peuvent être abordées dans le cadre de projets de recherche et de développement. Elles partagent, avec l'équipe, leurs connaissances spécifiques des résultats de recherche.
- **F3** : Elles améliorent constamment leur pratique professionnelle par une pratique réflexive et utilisent le savoir expérientiel des patients et des collègues comme opportunité d'apprentissage.

Rôle de professionnel-le

- **G2** : Elles représentent leur profession avec compétence et s'impliquent pour son développement et sa reconnaissance. Elles s'engagent pour des soins de qualité dans le système socio-sanitaire. Elles exercent leur profession de manière autonome, compétente et responsable

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Identification d'un enjeu clinique
- Interrogation des bases de données
- Présentation des devis d'études qualitatifs et quantitatifs ainsi que de leurs instruments de recherche et méthodes d'analyse
- Outils de lecture et d'analyse des études
- Usage de l'intelligence artificielle dans l'analyse d'articles scientifiques
- Interrogation des bases de données
- Analyse d'article et mise en contextualisation des études pour un enjeu clinique

Formes d'enseignement et d'apprentissage

À partir d'une vignette clinique, en groupe, les étudiant-es sont amené-es à interroger la pratique professionnelle. Ils mobilisent pour cela les contenus théoriques afin de rechercher, d'analyser des articles de recherche et de contextualiser avec une situation clinique.

Le module comprend des cours ex-cathedra, cours en ligne (e-learning, plateforme Moodle HES-SO) et des séminaires ainsi que des plages de travail personnel encadré (TPE) comprenant des activités de groupes et individuelles, des activités pédagogiques préparatoires aux enseignements du module ainsi que des lectures d'articles et chapitres de livre.

Durant le module, les étudiant-es peuvent utiliser l'intelligence artificielle pour analyser les articles de recherche en faisant preuve d'esprit critique sur les résultats obtenus.

Exigence de fréquentation

La présence aux cours est obligatoire. Toute absence doit être annoncée. L'étudiant-e est tenu-e de rattraper le contenu du cours sous sa propre responsabilité.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Initial

L'évaluation du module se compose d'un travail de groupe effectué à 2 ou 3 étudiants comprenant :

- Un travail écrit comptant pour 20% de la note, à déposer sur Moodle en semaine 2.
- Un oral de groupe comptant pour 80% de la note en semaine 7.

Les modalités seront présentées à l'introduction du module.

Remédiation

☒ Remédiation possible en cas de note Fx au module

☐ Pas de remédiation

- Modalités : examen oral
- Période : semaine 27

Répétition

Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (*juin 2021*) « Les exigences et les conditions de réussites font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et par la ou le responsable de module voire par la ou le responsable de filière. »

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (*juin 2021*) « Sur demande écrite dûment motivée de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

6. Bibliographie principale

Ancelle, T. & Rothan-Tondeur, M. (2013). *Statistiques pour les infirmières*. Maloine

Davies, B. & Logan, J. (2023). *Lire des textes de recherche : guide convivial pour les professionnels de la santé* (7th ed). Elsevier

Fortin, M.F. & Gagnon, J. (2022). *Fondements et étapes du processus de recherche* (4^{ème} ed.) Cheneliere Education

Harvey, G. & Kitson, A. (2015). *Implementing evidence-based practice in healthcare: a facilitation guide*. Routledge

Melnik, B. & Fineout-Overholt, E. (2023). *Evidence-Based Practice in Nursing & Healthcare* (5th ed). Wolters Kluwer

Polit, D. F. & Beck, C. T. (2021). *Nursing research: Generating and assessing evidence for nursing practice* (11th ed.). Philadelphia: Lippincott Williams & Wilkins

7. Responsable(s) de module

Responsable(s): Sabrina Fedele et Paul Bobbink

Equipe pédagogique : Paul Bobbink, Marie-Sarah Couvez, Célia Darnac, Sophie Groux, Lucie Kemken, Filomena Mattoscio, Virginie Metoukam Bauquis, Natercia Paulo, Sara Pinto Coelho

Descriptif validé le 22 septembre 2025 par

Walter Zecca
Co-responsable de filière